Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 035-213501448-20261124-DCM_2026_64-DE

LANGAN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15

Le 23 novembre 2026, le Conseil municipal s'est réuni Mairie - 1 place de l'église 35850 LANGAN sous la présidence de Thierry JOLIVET, suivant convocation transmise le jeudi 19 novembre 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : ABAUTRET Virginie, CHICOUENE Cécile, DAHMOUN Laëtitia, GODAL Claire, GUINARD Dany, JACQUES Emmanuel, JOLIVET Thierry, LE BERRE Erwan, LE TENNIER Yvan, LEMÉE Marion, ODYE Martine, PAILLOUX Fabrice, ROBERT Gaëlle
Excusé ayant donné procuration : GAUPLÉ Olivier à GODAL Claire, MOISY Nicolas à JOLIVET Thierry

Secrétaire de séance : ABAUTRET Virginie

2026-064 - PROJET DE STATION MÉTÉOROLOGIQUE COMMUNALE

Rapporteur : GODAL Claire

La commune envisage l'acquisition d'une station météorologique Davis Vantage Pro2 Plus et son intégration au réseau Temps Breton, porté par M. Stéven TUAL. Le dispositif permettra le suivi local des températures, de l'humidité, des précipitations et du vent, la consultation des données et une meilleure anticipation des phénomènes météorologiques, notamment dans le cadre du plan communal de sauvegarde (PCS). Il pourra également servir aux habitants, agriculteurs, services municipaux et actions de sensibilisation.

L'implantation retenue est celle de l'atelier technique communal et du stade de football. L'anémomètre serait installé sur le mât du stade, les autres équipements dans un emplacement adapté près de l'atelier. Une box internet Orange installée dans l'atelier technique permettrait la transmission des données de mesure.

Afin de constituer une année civile complète d'observation, il est souhaitable de prévoir une installation durant le mois de décembre 2026 pour une **mise en service au 1er janvier 2027**.

Après la réalisation de devis, le coût prévisionnel de l'opération pour la première année est fixé à **4 561,90 € HT**, réparti comme suit :

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 035-213501448-20261124-DCM_2026_64-DE

Dépenses	Montant (HT)
Investissement initial	**2 859,90 €**
dont Station Davis VP2 et matériel	1 773,33 €
dont Intégration, paramétrage et mise en service Temps Breton	926,67 €
dont Box Orange Flybox 3 – 5G+	159,90 €
Fonctionnement initial	**150,00 €**
dont Abonnement WeatherLink (150,00 € pour 3 ans)	150,00 €
Fonctionnement annuel récurrent (sur 12 mois)	**1 552,00 €**
dont Temps Breton : veille et gestion des risques météorologiques	1 000,00 €
dont Abonnement Internet Orange (46 € HT/mois)	552,00 €
TOTAL (1ère année)	**4 561.90 €**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant l'intérêt communal d'un suivi météorologique,

Considérant les devis présentés,

Il est proposé au Conseil municipal de :

APPROUVER le projet d'acquisition et d'installation d'une station météorologique communale tel que présenté,

AUTORISER Monsieur le Maire d'effectuer toute démarche et de signer tout document nécessaire à la mise en œuvre du projet.

Pour : 13 Contre : 2 Abstention : 0

Ayant voté contre : CHICOUENE Cécile, MOISY Nicolas.

Fait et délibéré le 23 novembre 2026

La présidence de séance,
Thierry JOLIVET

Le secrétariat de séance,
Virginie ABAUTRET

